

... le mot du Maire...

Commune de Saint Laurent la Roche

A l'ombre de la Vuarde

Bulletin municipal—n° 3—décembre 2006

Au nom
du Conseil Municipal,

j'adresse à toutes et à tous mes meilleurs voeux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2007.

J'adresse également une pensée très sincère à celles et ceux qui souffrent de la maladie ou de la solitude, et je souhaite la bienvenue aux nouveaux foyers installés dans notre commune.

Je profite de cette occasion pour remercier tous les bénévoles qui participent efficacement à l'animation, au fleurissement ou à l'aménagement de certains points remarquables de notre village, dans le seul but de le rendre encore plus accueillant pour tous.

L'année 2006 fut sans doute une année charnière : départ de Dédé Martinet, remplacé par Jean Hillegeer, bouleversement dans l'organisation des communautés de communes, création de 4 parcelles dans le lotissement "sur l'Echoux" ⁽¹⁾.

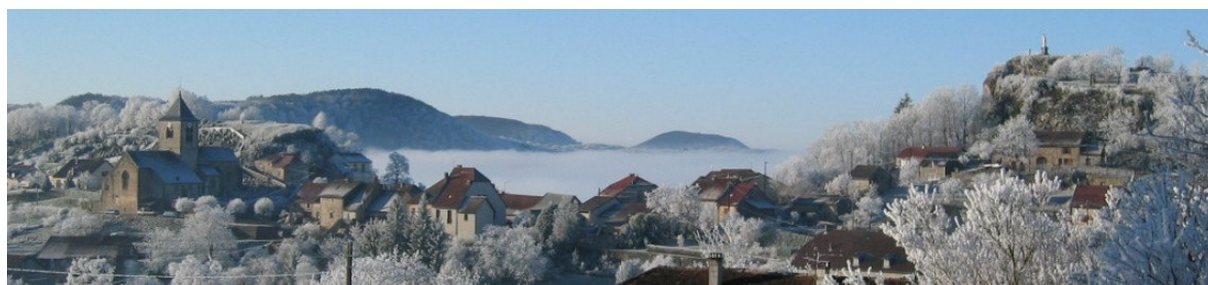
2007 sera vraisemblablement une année de grands chantiers et de forts bouleversements : changement des compétences dévolues à la communauté de communes, opération d'amélioration de l'habitat, début des travaux d'urbanisation du second lotissement, le tout sur fond d'élections multiples. ⁽¹⁾

Malgré cette conjoncture difficile, que cette nouvelle année permette la réalisation de vos souhaits les plus chers.

Bonne et heureuse année 2007.

**Le Maire,
Roger Guillot**

⁽¹⁾voir en pages intérieures



... com'com'comment ?



Il n'est pas facile

de s'y retrouver dans la maquis de l'organisation territoriale en communautés de communes. Des alliances se font, se défont, les données changent d'une année sur l'autre. Petit historique en compagnie de Roger Guillot, maire de Saint Laurent.

> Pourquoi les communautés de communes ont-elles mis si longtemps à se mettre en place ?

« Je crois qu'à l'origine, trois écueils ont empêché le développement des communautés de communes.

- Tout d'abord, nous savions tous que l'appartenance à une communauté de communes serait obligatoire, mais aucune date butoir n'avait été fixée.
- Ensuite, les compétences obligatoires (voirie, développement touristique...) n'étaient pas de nature à faire porter une réflexion empreinte de bon sens sur cette organisation territoriale (notamment l'absence de la compétence scolaire par exemple).
- Enfin, lorsque des petites communes comme la nôtre ont fait des propositions de regroupement entre villages partageant des intérêts communs et des tailles semblables, les projets ont été recalés par la Préfecture qui jugeait ces regroupements non viables financièrement. Dès lors, ces projets n'ont concerné que les grandes agglomérations, les petites communes ayant du mal à percevoir l'intérêt qu'elles pourraient en tirer. »

> Quelle était alors la position de la commune de Saint Laurent ?

« Eh bien, dans l'impossibilité de constituer un regroupement de communes sur le bord du plateau, notre village a poursuivi sa collaboration avec d'autres communes, dans le seul cadre institutionnel possible, celui du canton de Beaufort auquel il appartient. Pendant plusieurs années, de la voirie au développement touristique, de l'assainissement aux projets culturels, nous avons travaillé en excellente entente avec les communes du canton. »

> Qu'est-ce qui a provoqué le départ pour la Communauté de commune du Val de Sorne (CCVS) ?

... com'com'comment ?



Source :
site de la communauté
de communes
du Sud Revermont : [http://
www.cc-sud-revermont.fr/](http://www.cc-sud-revermont.fr/)

« C'est très simple. Au moment où il nous a fallu absolument faire un choix, nous avons fait celui du bon sens : il convenait, comme l'avait rappelé à l'époque le Président du Conseil Général, que la communauté de commune corresponde au "bassin de vie des habitants de la commune". Or il faut bien reconnaître que nos concitoyens travaillent ou font leur achats davantage sur le secteur de Lons que sur celui de Cousance. Par ailleurs, nous ne souhaitions pas intégrer la communauté du bassin lédonnien, d'une part car notre représentation au sein du Conseil Communautaire aurait été très faible, d'autre part parce que son engagement dans dans projets lourds et coûteux ne nous laissait guère espérer de possibilités de développement pour notre village. »

> **Mais alors, pourquoi quitter le Val de Sorne en ce 1er janvier 2007 ?**

« Pour tout dire, depuis plusieurs années, nous sentions bien que les petites communautés de communes ne trouvaient pas grâce aux yeux des services préfectoraux. Nous en avons eu confirmation en 2006 lorsque le Préfet a annoncé que sur les 32 communautés existantes (détaillées dans notre numéro de l'an dernier), il souhaitait n'en voir subsister que 19 à l'horizon 2007. La CCVS était donc condamnée à disparaître à brève échéance. Il m'a paru préférable de ne pas attendre le dernier moment pour ne pas risquer une mesure autoritaire du Préfet. »

> **Mais la Communauté de communes du Sud Revermont offre-t-elle des garanties supérieures aux autres ?**

« En fait, le sujet le plus épineux ces dernières années est le fonctionnement des services scolaires et périscolaires au sein de notre RPI dont les communes (Saint Laurent, Arthenas, Cressia, Augisey) appartiennent à 3 communautés de communes différentes, ce qui donne lieu en permanence à des imbroglio administratifs car, selon les services préfectoraux, la notion de SIVOS intercommunautaire n'existe pas et va à l'encontre même des principes de fonctionnement des communautés souveraines dans leurs choix. Pendant de longues années, j'ai essayé en vain de convaincre les élus de la CCVS de prendre en charge la compétence scolaire. Je le regrette. Cela aurait probablement ouvert d'autres perspectives d'avenir.

... com'com'comment ?



Communes membres
de la Communauté de
communes du Sud
Revermont

Augea
Augisey
Beaufort
Bonnaud
Chevraux
Cousance
Cuisia
Digna
Gizia
Grusse
Mallerey
Maynal
Orbagna
Rosay
Rotalier
Saint Laurent
Sainte Agnès
Vercia
Vincelles

Source :
site de la communauté
de communes
du Sud Revermont : [http://
www.cc-sud-revermont.fr/](http://www.cc-sud-revermont.fr/)

Soucieux du devenir de nos écoles, du développement des activités périscolaires, de la cohérence de leur mise en place avec le découpage administratif et politique de notre secteur, mais aussi du développement économique et touristique de notre village, j'ai souhaité que notre commune fasse le choix d'une autre intercommunalité et rejoigne la Communauté de communes du Sud Revermont. »

> **Concrètement, quels bénéfices les habitants tireront-ils de cette appartenance ?**

« Notre village, par sa situation géographique exceptionnelle, entre dans les priorités de développement touristique de la Communauté, mais de plus, notre organisation scolaire y gagnera en cohérence puisque la plus grande partie des élèves (Saint Laurent et Augisey) appartiendront à la même communauté de communes et auront accès aux mêmes services. De surcroît, aucun surcoût fiscal n'est prévu malgré des prestations supérieures.

Pour finir, une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est prévue dès 2007 et notre commune y sera bien évidemment associée. Des informations plus précises vous seront fournies prochainement, mais pensez dès aujourd'hui à vos projets de rénovation (priorité sera donnée pour le maintien des personnes âgées à domicile). »

> **Quand cette adhésion sera-t-elle définitive ?**

« La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) s'est réunie le 18 décembre 2006. J'étais présent en compagnie du Président de la Communauté de communes du Val de Sorne et de celui de la Communauté de communes du Sud Revermont.

La CDCI a émis un avis favorable au départ de notre commune de la Communauté du Val de Sorne et à son rattachement à celle du Sud Revermont à compter du 1^{er} janvier 2007.

L'année 2007 verra des changements de compétences communautaires, et bien des choses restent à construire, mais je suis confiant en l'avenir et je suis persuadé que nous avons fait pour la commune et ses administrés le meilleur choix possible. »

... école



l'école d'Augisey

Regroupement Pédagogique Intercommunal

1/ des effectifs stables

A la rentrée, ils étaient, pour l'ensemble du RPI de 82 élèves répartis comme suit :

* Petite et Moyenne sections	20	Saint Laurent
* Grande section et CP	23	Saint Laurent
* CE2et CM1	21	Augisey
* CE1 et CM	18	Augisey

2/ des activités spécifiques

La natation, inscrite dans les programmes officiels depuis 2002, fait l'objet d'un effort particulier en direction des plus jeunes (GS/CP) de Saint-Laurent grâce à un cycle de séances à Lons le Saunier.

La classe de PS/MS, conduite par Céline Dorand, s'est engagée dans une correspondance scolaire avec des élèves de Madagascar.

Les enseignants élaborent en ce moment un projet de voyage éducatif à Paris de 3 jours pour les élèves de CM .

3/ des actions communes aux différentes classes

Grâce à "Côté Cour", le service de diffusion de spectacles pour jeunes enfants de la Ligue de l'Enseignement du Jura, chaque enfant aura la chance, au cours de l'année, d'assister à un spectacle adapté à son niveau, grâce au cofinancement assuré par la Communauté de Communes du Sud-Revermont.

Les quatre enseignants se sont lancés avec leurs élèves dans la production d'un journal scolaire du RPI pour le printemps. Merci à chacun de lui réserver un accueil chaleureux à sa parution.

... école (suite)



Une classe de l'école d'Augisey



4/ un projet ambitieux portant sur l'environnement sonore, en liaison avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) d'Arlay

Ce projet concerne les deux classes d'Augisey. Il permettra notamment de :

- ▶ Favoriser l'apprentissage de l'écoute.
- ▶ Permettre la découverte des différentes composantes paysagères du Bas Jura à travers l'environnement sonore proche des 12 classes participant au projet.
- ▶ Permettre aux enfants de se situer dans leur environnement sonore et de manipuler l'outil informatique pour la réalisation d'un projet collectif.

En pratique, il est prévu 10 interventions par classe réparties sur l'année scolaire. C'est Yannick BOYER, membre du CPIE, qui intervient dans les deux classes d'Augisey. Après chaque séance, un travail sur le son est conduit en classe et permet d'étoffer le site Internet :

<http://www.cpie-bresse-jura.org/mosaique/>

qui a été créé spécialement pour mener à bien ce projet. Il est également possible via ce site de communiquer et d'échanger avec les autres classes.

Ce travail doit déboucher sur des enregistrements de sons spécifiques liés à notre environnement et retenus par chaque classe.

A cet effet, les élèves devront guider un preneur de son professionnel lors de deux séances spécifiques.

Les sons ainsi recueillis seront alors mis en ligne et associés aux photographies des sites où ils auront été enregistrés.

N'hésitez pas à vous connecter régulièrement à ce site afin de suivre l'avancée des travaux.

Propos recueillis auprès de Daniel Blanchon, Directeur de l'école d'Augisey

Source : <http://www.cpie-bresse-jura.org/mosaique/>

... en sortant de l'école



L'association
"les petits futés" a soufflé
sa première bougie.

L'association "les petits futés" qui a mis en place un service périscolaire (garderie et cantine) a fêté sa première année de fonctionnement à la rentrée de septembre dernier et nous pouvons être très satisfaits de son bilan.

En effet, cette année, le nombre de familles adhérentes est le même que l'année dernière (41 pour 62 fréquentant les 2 écoles). Depuis septembre 2006, nous constatons un nombre croissant d'enfants mangeant sur les 2 sites (environ 15 à Augisey et 12 à St Laurent) et fréquentant la garderie. Nous avons donc embauché ponctuellement deux personnes venant aider Brigitte et Nicole sur les 2 sites.

Un bal folk a été organisé au mois d'octobre afin de participer au financement de notre petite structure... merci à Croque Notes et au Foyer Rural de St Laurent qui nous ont offert cette soirée. Pour conclure agréablement l'année 2006, deux après-midi "bricolage de Noël" et une sortie en bus à la fête de fin d'année des CLHS du Sud-Revermont ont été organisés pour la plus grande joie des enfants.

Un très grand merci et des vœux de réussite à Nicole Chevassus, Brigitte Giboz, Bernadette Grandmaison, et Andrée Gaget, nos salariées toujours motivées, disponibles et très conciliantes....

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et prospérité aux "petits futés"!

Nathalie Gauthier
Présidente de l'Association

... aménagements



Certes, aucun d'entre nous n'a hâte d'emménager dans ce qu'on appelle communément sa "dernière demeure".

Toutefois, pour ceux que la vie rapproche de cette issue, pouvoir choisir cette demeure et préparer son départ constitue un gage de sérénité, tant pour soi-même que pour ses proches.

C'est aussi, de la part de chacun d'entre nous, une marque de respect que de permettre à chacun d'envisager ce repos de la manière qui lui convient le mieux.

C'est dans cet esprit que la municipalité a travaillé cette année au réaménagement du cimetière.

Après la consolidation des murs de la partie supérieure du cimetière les années précédentes, nous devons à Jean, l'employé communal et à Michel Bully, 1^{er} adjoint, la reconstruction totale du mur situé à gauche de l'entrée principale (voir page 10) et l'installation d'un columbarium. Celui-ci, composé d'une dizaine de cases funéraires pouvant accueillir chacune 1 ou 2 urnes, ainsi que d'un jardin du souvenir matérialisé par une stèle, le tout en granit rose est complété par un banc permettant à chacun de s'asseoir pour se recueillir.

Le coût des concessions a été fixé par le Conseil à 600 € pour une durée de 30 ans et comprend la fourniture par la commune d'une plaque standardisée pour y inscrire les nom, prénom, date de naissance et de décès de ceux qui auront choisi d'y faire reposer leurs cendres.

Côté voirie,

l'année fut aussi marquée par l'achèvement des travaux d'aménagement des deux carrefours donnant sur la route RD 117.

Certes, ces travaux furent longs et parfois gênants pour les habitants. Force est de reconnaître qu'ils ont apporté davantage de sécurité lors de l'engagement dans ces deux carrefours.

Dans le même temps, toujours dans le même souci de sécurité, la Commune a obtenu de la Direction de l'Équipement la pose de deux panneaux de limitation de la vitesse sur la RD117, même si nous aurions préféré qu'ils soient installés de façon à encadrer plus largement la traversée du village, mais sur ce point, nous n'avons hélas, pas eu gain de cause.

Il sera probablement nécessaire de parfaire le plan de circulation, peut-être par des modifications, en tous cas par une signalisation horizontale. Nous avons fait des propositions à la DDE sur ce sujet et attendons sa réponse.

... aménagements (suite)



Vue nord-sud
du lotissement réalisé

« On devrait
construire les villes
à la campagne.
L'air y est
tellement plus pur ».

Alphonse Allais

Une enquête
récente de l'INSEE

rapportait que l'accession à la propriété demeure une des aspirations les plus fortement exprimées par nos concitoyens.

Par ailleurs, le droit au logement, inscrit dans notre constitution, connaît dans notre pays des aléas qui génèrent beaucoup d'exclusion.

Prix des terrains exorbitants, taxes foncières déraisonnables, charges diverses trop lourdes, coût du crédit trop élevé...les obstacles sont nombreux pour ceux qui souhaitent tout simplement avoir un "chez soi".

Notre commune ne peut pallier toutes les carences de l'État et des autres collectivités territoriales. Elle ne peut pas non plus se contenter de rester bras ballants devant tant de demandes insatisfaites.

Le Conseil Municipal a donc décidé de mettre en œuvre deux petits lotissements.

Le premier, constitué de 4 parcelles sera situé entre la RD 117 et la rue de la Vuarde. Il est à ce jour totalement viabilisé, les quatre parcelles ont trouvé acquéreur, et l'on peut gager que 2007 verra sortir de terre ces trois maisons individuelles et ces deux logements locatifs, ce qui permettra donc à cinq foyers de venir bénéficier de la qualité de vie de notre village.

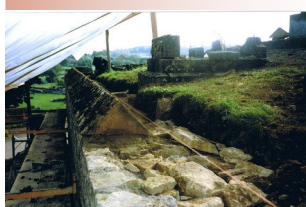
Le produit de la vente de ces parcelles a couvert les frais de viabilisation supportés par la commune, qui, dans la foulée, a demandé une nouvelle autorisation pour un second lotissement, de petite taille lui aussi, qui sera situé plus au Sud du village, face au "Molard".

Si des logements locatifs pouvaient aussi y voir le jour, ce serait un atout supplémentaire pour la vie du village, mais rien n'est encore gagné.



Source : IGN

... travaux



A ccès à la Mairie

Après les travaux de rénovation de la salle du Conseil et du secrétariat l'an dernier, nous avons poursuivi notre effort d'entretien des bâtiments communaux avec la salle de réception du rez-de-chaussée de la mairie.

Doublage et isolation des murs, changement des huisseries, ponçage et vitrification du parquet en chêne, réfection de l'installation électrique, de quoi éviter courants d'air désagréables et déperditions de chaleur et offrir aux utilisateurs un cadre chaleureux et fonctionnel, au centre duquel trône toujours le majestueux poêle à bois à qui les élus ont choisi de renouveler son bail pour quelques temps encore.

Dans le même temps, estimant que l'entrée de la Mairie pouvait se révéler peu pratique, voire dangereuse (sol dénivelé, marche glissante), la commune a fait réaliser un petit parvis, formé de deux marches et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Nous espérons que chacun aura à cœur de respecter cette aide apportée aux usagers, notamment aux plus anciens, en ne stationnant pas devant cette réalisation, ce qui la rendrait parfaitement inefficace.

C imetière

Le mur de la face nord du cimetière avait épousé une forme largement concave qui le prédestinait, un jour ou l'autre, à s'effondrer sur la chaussée. Le relever n'était pas affaire simple. Il fallait en premier lieu décaisser plusieurs mètres cube de terre afin d'éviter une poussée trop forte. Puis démonter pierre à pierre tout le mur, avant de le remonter solidement maçonné, mais à l'ancienne afin de ne pas dépareiller l'ensemble. Un tel travail ne pouvant pas être accompli seul, Jean Hillegeer fut aidé quelques jours par un employé de la communauté de communes, et Michel Bully a consacré de longues journées à ce travail, assurant à eux trois une belle réussite.

... portraits croisés

Pour leur départ, après des années de loyaux services, un petit cadeau de la commune :



Pour Dédé, une tronçonneuse pour couper son bois.



Pour Michel, un magnum de macvin orné d'un beau sanglier.

Notre employé communal,

Dédé Martinet, a fait valoir ses droits à la retraite en avril 2006 et a été remplacé par Jean Hillegeer qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars dernier. Son contrat saisonnier prendra fin le 31 janvier 2007. Considérant qu'il a donné toute satisfaction durant cette période, son contrat sera reconduit sous statut de stagiaire de la fonction publique à compter du 1^{er} février prochain sur la base de 24 heures hebdomadaires. Une autre commune du canton viendra opportunément compléter ce temps partiel.

Portraits de notre heureux retraité et de son jeune successeur...

Chez Dédé, le temps abandonne sa course effrénée.

La pendule accrochée au dessus de la gazinière marque le tempo d'une vie qu'on devine calme et régulière. Ici, rien de luxueux ni de superflu. On va à l'essentiel. De part et d'autre de la cuisinière à bois qui diffuse une douce chaleur, deux fauteuils : l'un pour lui, l'autre pour sa chienne Wally, fidèle rempart contre la solitude.

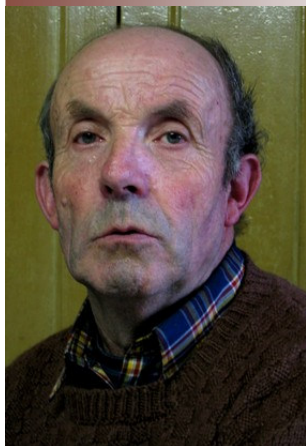
Peu à peu, les souvenirs s'invitent à table, par bouffées tantôt nostalgiques, tantôt plus guillerettes : son enfance dans cette même ferme familiale, ses études à l'école de Saint Laurent puis au collège agricole de Lons, le décès de son père survenu trop tôt, puis celui de sa mère en 1989, qui marquera son retour pour la ferme. Il essaiera de mener seul cette tâche, mais sans doute le cœur n'y était pas et les difficultés financières s'accumulent.

C'est alors qu'en 1992, on lui propose un poste d'agent communal en Contrat Emploi Solidarité. Il l'accepte et avec l'aide de Roger Guillot se forme à cette nouvelle vie. Tonte, taille des haies, petit entretien courant des bâtiments communaux, déneigement, cela lui convient bien, pourvu qu'il soit seul, car, Dédé l'avoue lui-même : c'est un solitaire, qui préfère travailler plus longtemps, mais à son rythme.

Son contrat est transformé en Contrat Emploi Consolidé, puis il est titularisé en tant qu'agent de la fonction publique territoriale.

Aujourd'hui que le temps du travail est derrière lui, après une courte période de désarroi, Dédé emplit ses journées de choses simples. Après un lever plus tardif qu'auparavant, il va prome-

... portraits croisés (suite)



André Martinet,
dit Dédé



Jean Hillegeer

ner Wally, en profite pour échanger deux mots avec ceux qu'ils rencontrent. Puis c'est l'heure du courrier, cette intrusion extérieure dans son univers calfeutré qui lui laisse juste le temps de préparer son frichti, puis de goûter à une sieste réparatrice. Autre balade, autre repas... Je vous le dis, le temps s'écoule lentement, mais inexorablement...

De temps à autre, il descend à Lons rendre visite à l'une de ses sœurs, faire quelques courses ou passer à la banque. Autant le dire tout de go, Dédé aime la ville et le confort qu'elle semble procurer (pas de bois à charrier, pas de cendres à vider, ni de neige à peller...). D'ailleurs, si sa maigre retraite le lui permettait, il se verrait bien dans la peau d'un locataire citadin...

Quoi qu'il en soit, tant que tu te sentiras bien dans notre village, tu y seras le bienvenu, Dédé, et s'il te prenait un beau matin, l'envie de te laisser glisser vers la Ville, n'oublie pas, de temps à autre, de venir jeter un œil de l'autre côté de la Vuarde. Longue et heureuse retraite à toi.

Avec
Jean Hillegeer,
l'expression "homme à tout faire"
prend tout son sens, tant il touche à tout.

Déjà au cours de sa formation, il navigue entre études agricoles et études de mécanique, se ravise avant de devenir lapidaire... ou agent de police. Finalement, après un détour dans l'entreprise de charpentes métalliques Duthion, il trouvera sa voie en prenant une ferme pendant 6 ans.

C'est à cette occasion que par la force des choses, pour faire face aux nécessités quotidiennes, il approche tous les corps de métier. Électricité, plomberie, maçonnerie, mécanique, ferronnerie... autant de richesses pour un employé communal qu'on souhaite toujours le plus polyvalent possible.

Jean, c'est un homme actif, qui ne craint pas le changement. On peut même dire qu'il fuit la routine et prend davantage plaisir dans des travaux nouveaux, ambitieux ou spécifiques que dans l'accomplissement de tâches régulières, et donc forcément un peu répétitives.

Il apprécie particulièrement la compagnie et l'aide aussi efficace que discrète de Michel Bully, souvent présent à ses côtés.

Souhaitons à ce sportif marié et père de 2 enfants de trouver à Saint Laurent un cadre et des conditions de travail qui sauront le convaincre de nous être fidèle. Les projets qui animent actuellement la commune ne manqueront pas de nous rendre sa présence particulièrement précieuse.

... le "temps libre" voyage



Besançon

Le voyage du Club des amis des Catoulans à BESANCON

Le 8 juillet 2006, tous les membres du club des Catoulans participant au voyage avaient rendez-vous au foyer rural pour prendre le car qui les emmènerait à BESANCON.

Une visite de la Citadelle, construite par VAUBAN et qui domine la ville était prévue.

Le voyage s'est déroulé calmement et nous sommes arrivés dans la cité sur les quais du Doubs. Nous avons pu flâner quelques temps parmi les exposants de la braderie qui avait lieu ce jour là, avant de traverser le pont pour embarquer sur le « VAUBAN », bateau qui accueille les touristes pour une visite commentée de la ville.

Le Vauban a gagné un canal et nous a conduits dans un tunnel, qui fut jadis creusé par des forçats et qui passe sous la citadelle.

Puis nous avons pénétré dans une écluse, et assisté à la manœuvre des portes aval et amont, en réalisant que l'ascension du Vauban se déroulait dans le sas, en voyant se réduire, de chaque côté du bateau la hauteur des parois du tunnel.

Le « Capitaine » du bateau en a profité pour nous rappeler que les écluses avaient été inventées par le génie transalpin que nous connaissons tous : Léonard DE VINCI.

A la fin du voyage, nous avons débarqué, et sommes revenus, à pied, retrouver notre car qui nous a emmenés en bas de la citadelle.

Du fait de la braderie dans la ville, le petit train affecté normalement au transport des touristes ne fonctionnait pas, mais le chauffeur de notre car a pu, fort opportunément, en manœuvrant habilement, nous emmener pratiquement au sommet des fortifications et a laissé notre car au parking.

C'était l'heure du déjeuner. Nous l'avons pris dans le restaurant qui domine la ville, jolie salle voûtée avec vue sur la boucle du Doubs.

Après le repas, la visite de trois musées s'offrait à nous : le musée VAUBAN, le musée comtois et surtout l'immense musée de la Résistance de la Déportation. Ce dernier fut fondé par Denise LORACH (déportée en 1944 à BERGEN-BELSEN avec son fils de 4 ans) et ouvert à la citadelle le 17 juillet 1971.

Deux jours entiers seraient nécessaires pour parcourir toutes les salles, observer la masse énorme des documents, lire les légendes et commentaires de ce vaste et tragique monument du souvenir et de l'horreur, où sont évoqués les thèmes concernant la seconde guerre mondiale, et notamment l'idéologie nazie, la Résistance, la répression en France, le système concentrationnaire nazi.

La salle 10 nous présente cette répression allemande en Franche-Comté, les représailles d'avril à juillet 1944 contre les populations civiles.

Des tragiques noms de lieux nous sont rappelés : CHARCHILLA,

... le "temps libre" (suite)



les remparts

LAVANCIA, DORTAN pour le Jura, VILLARS - sous- ECOT dans le Doubs, BANVILLARS dans le Territoire de Belfort.

Dans la salle 11, nous trouvons les lettres de dénonciation de Français par des Français ! Une reproduction grand format nous offre la lettre d'une Française proposant de dénoncer des prisonniers évadés ou des résistants contre de l'argent : 5000 ou 10000 francs.

On doit rendre hommage au personnel des P.T.T. (la poste aujourd'hui) qui a su intercepter un grand nombre de ces lettres venimeuses, dénonciations adressées aux autorités allemandes (Kommandantur ou Gestapo).

Dans cette même salle 11 figurent les affiches officielles allemandes annonçant l'exécution de résistants.

François MARCOT estime à 631 le nombre de fusillés dans le Jura et à 1231 le nombre de déportés, dont 671 ne sont pas revenus.

Dans une vitrine sont exposées quelques-unes des dernières lettres de ces fusillés, dont celle du jeune Henri FERTET (seize fusillés le 26 septembre 1943 à la Citadelle, six d'entre eux n'avaient pas vingt ans).

Un des poteaux auxquels furent attachés les fusillés (100 fusillés d'Avril 1941 à Août 1944) est conservé dans cette salle.

La salle 12 nous présente l'organisation de la police allemande en France, bien secondée hélas par la gendarmerie française et la police de VICHY ; les camps et les prisons de France, notamment celle de la Butte à BESANCON.

Un ensemble de panneaux est consacré aux villes et villages-martyrs alors qu'une série de documents évoque la déportation des Juifs français et notamment le sinistre camp de DRANCY, passage obligé avant AUSCHWITZ.

C'est de la salle 13 à la salle 18 que le visiteur peut le mieux mesurer ce que fut la tragédie de la déportation et l'univers concentrationnaire nazi.

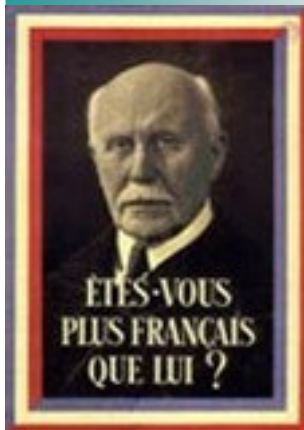
Le grand voyage : quatre jours et trois nuits, sans boire et sans manger, pour 120 hommes entassés dans un wagon à bestiaux, les morts dans ce wagon, l'arrivée au camp, les chiens, les coups, la sélection, la vie dans les blocks, les appels interminables, la faim omniprésente, l'épuisement par le travail forcé, le revier-infirmerie qui représente l'antichambre de la mort, les stérilisations, les expériences médicales monstrueuses et inutiles, les nouveaux nés noyés immédiatement dans un seau d'eau.

Dans les camps d'extermination : AUSCHWITZ, BELZEC, MAÏDANEC, SOBIBOR, TREBLINKA, CHELMNO - tous en POLOGNE annexée-fonctionnent les chambres à gaz (Zyklon B- acide cyanhydrique) et les fours crématoires ; 40% de la population juive européenne y a été exterminée.

On pense au terrifiant film de Claude LANZMANN : SHOAH.

On croit entendre encore notre grande tragédienne, Sarah BERNHARDT, croyante et pratiquante qui s'adressait à DIEU, durant la première guerre mondiale et clamait à son adresse à propos des exactions allemandes en Belgique et dans les départements français du Nord occupés : « Ne leur pardonnez PAS , ils SAVENT ce

... le "temps libre" (fin)



Le Maréchal Pétain



Jean Moulin



des déportés

Source : site officiel de la ville de Besançon : <http://www.besancon.fr/>

qu'ils FONT ! »

On pense encore aux inculpés nazis, au procès de NUREMBERG (14.11.1945- 01.10.1946) qui, après qu'on leur ait projeté les films tournés par les alliés au fur et à mesure de la libération des camps, réagirent pitoyablement, arguant qu'ils ne SAVAIENT PAS et adoptant un profil bas. Parmi ceux-ci :

- Alfred JODL, chef de l'État major de la Wehrmacht, signataire à REIMS, le 7 mai 1945, de la capitulation sans condition de l'Allemagne : « Ces faits sont les plus abominables que le régime national-socialiste ait donné en héritage à la nation ! »
- Hans FRITZSCHE, directeur de la radiodiffusion au ministère de la Propagande, porte-voix de GOEBBELS et ramené d'une prison soviétique pour le procès : « Aucune puissance sur la terre et au ciel ne pourra jamais effacer cette infamie du visage de mon pays ! »
- Hans FRANCK, ancien gouverneur de la Pologne annexée, surnommé « le boucher de CRACOVIE » : « Mille ans passeront sans que soit effacée cette responsabilité de l'Allemagne. »

On se rappelle que le troisième Reich, selon Adolf HITLER devait durer mille ans !!

Ces actes de contrition n'ont pas abusé les représentants des puissances alliées à Nuremberg. (Tribunal Militaire International. T.M.I)

TOUS étaient persuadés que ces nazis SAVAIENT ce qu'ils avaient fait et qu'ils n'ignoraient rien des atrocités du régime.

Sir Hartley SHAWCROSS, procureur britannique déclara : « Ces déments scélérats, les voilà, et vous savez les horreurs qu'ils ont commises ! »

Le 1^{er} octobre 1946, le verdict tombera et le T.M.I. prononcera douze condamnations à mort, par pendaison (dont une par contumace pour Martin BORMANN, disparu dans Berlin en 1945) et sept détentions perpétuelles ou limitées.

Le 16 octobre 1946, 10 condamnés furent pendus, leurs corps incinérés et leurs cendres dispersées dans une rivière.

Göring échappa à la pendaison, il s'était suicidé au cyanure de potassium, la veille, dans sa cellule.

On se rappellera qu'Adolf EICHMANN fut enlevé en Argentine par les services secrets israéliens en 1960, condamné à mort en ISRAËL et exécuté puis incinéré en 1962 ; il avait joué un rôle capital dans la déportation et l'extermination des Juifs.

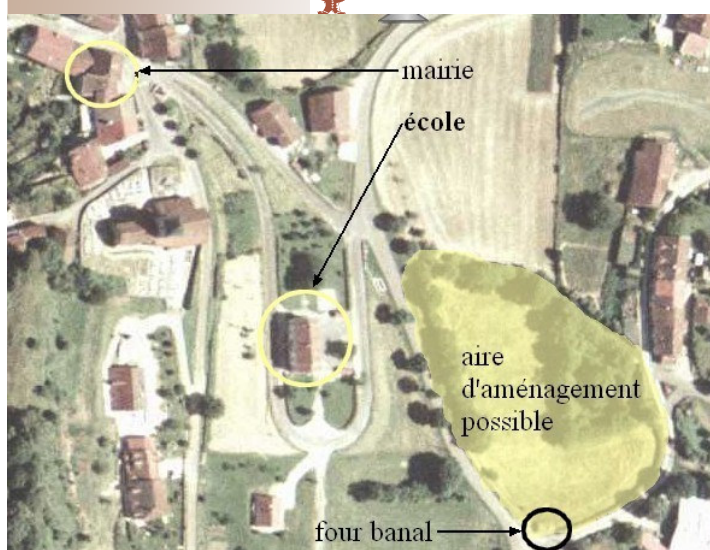
En conclusion, un voyage riche d'informations et d'enseignement. On souhaite que chaque Français, chaque Française visite ce musée, que chaque enseignant y conduise ses élèves afin que ne s'efface à jamais de la mémoire collective la réalité de ces heures sombres où, comme l'a dit Georges POMPIDOU : « Les Français ne s'aimaient pas ».

André GAILLARD

... du côté des jeunes

Des adolescents

qui passent leurs soirées sous un lampadaire, un préau d'école, un abri bus ou au beau milieu d'un carrefour, se mettant parfois en danger par la fréquentation d'individus plus âgés, extérieurs au village et présentant des conduites addictives, voilà qui a fait réagir le Conseil Municipal.



Source : IGN

Après un premier appel en direction des parents publié dans un compte-rendu de Conseil Municipal, une douzaine d'adolescents du village sont venus en Mairie le 27 décembre dernier, à l'invitation du Maire, pour y rencontrer un groupe d'élus.

Au cours de cet échange, ils ont pu faire part de leur souhait : bénéficier d'un local pour leur permettre de se réunir, sans gêner les habitants du village.

Les élus, de leur côté, ont fait part de leurs préoccupations en terme de sécurité, de respect des person-

nes et des biens, et de la nécessité pour les jeunes de Saint Laurent d'édicter des règles de vie qui soient acceptées par tous, qu'ils soient membres du groupe ou "invités" extérieurs.

D'autres réunions avec les jeunes auront lieu pour la mise en place de ce projet, après étude du budget 2007, et les élus ont réaffirmé plusieurs idées force :

Il est à noter que cette parcelle avait été acquise par la municipalité en début de mandat afin d'y aménager une aire pour les jeunes, aménagement qui n'a jamais pu avoir lieu car non retenu dans les priorités de la Communauté de communes de qui relevait cette compétence.

- les adultes ne sont pas les ennemis des adolescents : il n'y a donc rien de plus normal que de faire appel à eux lorsque certains débordements ont lieu et dépassent les capacités d'action des jeunes.
- Il ne saurait être question d'une tutelle ou d'une surveillance des élus sur les jeunes : la confiance réciproque est donc la seule règle de fonctionnement envisageable. A chacun de ne pas trahir celle de l'autre...

Provisoirement, dans l'attente d'une telle réalisation, évidemment soumise aux capacités financières de la commune, les élus ont suggéré que les jeunes se retrouvent de préférence à proximité du Foyer, en veillant à ce que la cohabitation soit acceptable aussi bien pour les occupants du Foyer et du gîte que pour les riverains.

... chasse



Association Communale de Chasse de St-Laurent-la-Roche

L'ACCA compte 23 membres réunis dans un intérêt commun. Individuellement on ne peut rien faire, tandis que collectivement on décide que tout peut être fait.

L'ACCA dispose de 20 attributions préfectorales pour le chevreuil, mais n'en utilise que 14, et 2 attributions pour le chamois. Un chevreuil a été remis au Club du Temps Libre. Nous chassons le sanglier aux chiens courants, avec nos amis d'Augisey ce qui permet d'augmenter les occasions de faire travailler les chiens dressés et réservés à cette chasse (7 occasions en 4 mois). Les battues, généralement les après-midi des samedis et dimanches, sont signalées par affichage à la cabane de chasse, à l'entrée des routes et des chemins. Elles se veulent discrètes et sans gêne pour les autres utilisateurs de la nature mais la prudence de tous est recherchée. Cette année, 6 postes de tir en surélévation (miradors) ont été installés dans les bois afin de sécuriser les tirs.

La chasse individuelle (faisans de repeuplement, bécasse des bois) se pratique en général le matin au chien d'arrêt. Les chasseurs participent à l'entretien des chemins et des sentiers communaux.

La chasse à ST LAURENT est paisible, modérée. On dit parfois de la chasse qu'elle est bonne à rien, c'est justement pour cela qu'elle vaut beaucoup, elle n'est pas métier, elle est loisir. Le chasseur est sagace, il est débrouillard, il sait tenir la table et fait même preuve d'un courage inégalé. Le chasseur sait vivre. Enlevez l'arme au chasseur, il continue à chasser, enlevez-lui son chien, il pleure et gémit. Le chien du chasseur sait tout faire sauf conduire la voiture après le dîner de chasse.

La vie associative de l'ACCA est très riche en retrouvailles et en convivialité. Le 24 mars 2007, en soirée, au Foyer Rural, le repas des chamois réunira tous ceux et celles qui ont plaisir à partager des mets exceptionnels.

Une pincée de vérité, un grande brassée d'illusions, brassez le tout, ajoutez quelques blagues bien fines et vous obtiendrez une magnifique histoire de chasse et les émotions en garniture. Il faut savoir vivre pour bien chasser.

Que l'année 2007 vous permette de partager vos joies et vos passions !

Michel GAUBEY

... du côté du foyer rural

Composition du Bureau du Foyer :

Présidente :	Christine FROISSARD
Vice-Président :	Michel GRANDMAISON
Trésorier :	Pierre BILLET
Trésorier adjoint :	Sandrine GRAPENTIN
Secrétaire :	Nicole CHEVASSUS
Secrétaire adjoint :	Laurence DEMOUGEOT
Commissaire aux comptes :	David LIENHARD

Calendrier 2007

Mercredi 03 janvier :	activités récréatives pour les enfants
Samedi 03 février :	sortie de ski
Samedi 10 mars :	théâtre
Samedi 18 mars :	théâtre
Dimanche 30 avril :	brocante
Dimanche 20 mai :	marche
Samedi 23 juin :	pizzas
Samedi 14 juillet :	pizzas
Samedi 04 août :	pizzas
Vendredi soir 10 août :	marche
Samedi 22 septembre :	assemblée générale
Samedi 6 octobre :	bal folk

Nouvelles activités :

Gymnastique : séances animées par Laure, tous les mardis à 20 heures.

Théâtre : séances animées par Monique Billet, tous les vendredis à 20 heures.

Un projet ambitieux : la rénovation du gîte
Les travaux devraient démarrer début 2007.

Le budget global avoisine les 6000 € et les membres du Foyer n'excluent pas de demander une participation communale à cet effort d'investissement.

Journée Téléthon : une belle réussite !

Le samedi 9 décembre, le Foyer Rural organisait un repas au bénéfice du Téléthon.

120 personnes avaient répondu à l'appel du foyer pour une soirée éminemment festive au cours de laquelle avait



... du côté du foyer(suite)

- lieu un tournoi de ping-pong, brillamment remporté par Christophe Guillot.
- Tout au long de l'après-midi, une dizaine de bénévoles avaient sillonné le village en distribuant vin chaud et chocolat chaud à bord de deux magnifiques vélos à plateforme jaunes, fabriqués par Bernard Chevassus.
- A l'issue de cette soirée, 1000 € ont pu être remis au profit de la recherche, dont 160 € au titre de la collecte du samedi après-midi.
- Un merci chaleureux à l'équipe de bénévoles qui a permis ce joli succès.

... infos pratiques

Info SICTOM

Chaque foyer dispose actuellement de deux containers servant à la collecte des ordures ménagères (1 à couvercle bleu pour les déchets recyclables et un à couvercle marron pour le reste).

Ces containers sont numérotés sur le couvercle (Photo n° 1) Parfois, par grand vent ou quelquefois au cours du ramassage, des couvercles sont brisés et perdus, donc, plus de numéro.

Ceux-ci sont cependant indispensables pour reconnaître sa poubelle et peuvent également servir à identifier le propriétaire dans le cas où un container serait perdu.

Aussi, nous vous recommandons de reporter ces numéros derrière le récipient entre les charnières du couvercle avec une encre résistant aux intempéries. (Photo n° 2)

Le listing officiel des numéros est affiché sur les panneaux d'information de la commune.

Georges Mayet,
Délégué communal au SICTOM

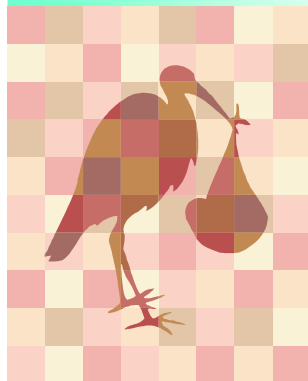


1



2

... état civil



Naissances

Joseph Martin Paul BOZON

né le 28 février 2006
à Besançon
résidant au lieu-dit « sous la roche »

Mérodie Marie Raphaël GILBERT-DE-VAUTIBAULT

née le 02 avril 2006
à Lons le Saunier
résidant rue de la Vuarde

Maxime Marcel Moïse GRAPENTIN

né le 11 avril 2006
à Lons le Saunier
résidant rue de la Condamine

Estevan Giovanni VUAILLE

né le 6 mai 2006
à Lons le Saunier
résidant rue du Bourg

Noémie Sophie Lucie SAGAT

née le 19 octobre 2006
à Lons le Saunier
résidant rue du Bourg

Parrainage civil

Mylann Giuseppe Jean-François MEUNIER

fil de Stéphane MEUNIER et de Christelle NAPOLETANO
est placé sous la protection civile et républicaine de
Thomas FROST, résidant à PERRIGNY au titre de parrain
Line NAPOLETANO, résidant à MARSEILLE, au titre de marraine

Décès

Madame RICHOND Bernadette Marguerite Hélène,

veuve de M. Julien Georges Henri FUTIN
née le 7 juillet 1913
décédée le 25 novembre 2006

*Signalons aussi, même s'il ne résidait plus à Saint Laurent
depuis quelques années, le décès de*

Monsieur Alain DELMAS,

survenu le 20 août 2006